

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE CALLIAN**

L'an deux mille vingt-trois, le trois avril,
Le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni à la mairie sous la présidence de Monsieur CAVALLIER, Maire.

Membres présents : François CAVALLIER, Jacques BERENGER, Jean-Luc ANTONINI, Jean-Christophe BERTIN, Christiane TANZI, Corine GUIGNON, Pascale AUGUET-OTTAVY, Aurélie COURANT, Sandrine BUIRON, Céline PELLISSIER, Philippe VERCHER, Karine CACHELEUX, Jean-Christophe CHAUTARD, Michel REZK, Pascal MONTLAHUC, Cécile AUTRAN

Membres absents excusés : Isabelle DERBES (pouvoir à François CAVALLIER), Sara SUSINI (pouvoir à Jacques BERENGER), Laurent DENIS (pouvoir à Jean-Christophe BERTIN), Marie MEYER (pouvoir à Jean-Luc ANTONINI), Timothée KOENIG (pouvoir à Karine CACHELEUX), Nicolas BAGNIS (pouvoir à Christiane TANZI)

Membres absents : Néant

Secrétaire de séance : Pascale AUGUET-OTTAVY

APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2022 - BUDGET PRINCIPAL

Le Conseil Municipal, vu le compte de gestion de l'exercice 2022 présenté par le Comptable du Trésor,

APPROUVE le compte de gestion de l'exercice 2022, établi comme suit :

➤ section de fonctionnement			
○ Dépenses de l'exercice		3.897.711,81	
	Dépenses totales		3.897.711,81
○ Recettes de l'exercice		4.317.684,29	
○ Excédent de fonctionnement reporté		772.539,58	
	Recettes totales		5.090.223,87
		Excédent de clôture	1.192.512,06
➤ section d'investissement			
○ Dépenses de l'exercice		1.047.298,11	
○ Reste à réaliser		10.062,50	
	Dépenses totales		1.057.360,61
○ Recettes de l'exercice		839.796,80	
○ Excédent d'investissement reporté		47.427,34	
○ Reste à réaliser		75.000,00	
	Recettes totales		962.224,14
		Déficit de clôture	95.136,47
		EXCEDENT GLOBAL DE CLOTURE	1.097.375,59

Délibéré à Callian, les jours, mois et an susdits,
Pour extrait conforme,
Le Maire,



Envoyé en préfecture le 06/04/2023
Reçu en préfecture le 06/04/2023
Publié le 12/04/2023
ID : 083-218300291-20230403-2023_04_02-DE



Secrétaire de séance,

